

Durant l'année scolaire 1924-25, 58,530 élèves ont été examinés au point de vue médical et 13,329 d'entre eux (les débutants) vaccinés avec succès. Parmi ces enfants, il s'en est trouvé 318 jugés inaptes à poursuivre normalement leurs études, pour cause de débilité mentale. Six écoles spéciales ont déjà été établies à l'usage des enfants de cette catégorie. Parmi les 58,530 enfants examinés, 29,119 ont été proclamés normaux, physiquement et mentalement.

**Hôpitaux et institutions de bienfaisance.**—Les hôpitaux et institutions de bienfaisance transmettant des rapports annuels sont: l'asile des aliénés de St-John et le Sanatorium Jordan Memorial pour les tuberculeux, de River Glade, qui sont deux institutions provinciales; l'hôpital public Victoria, de Fredericton, et l'hôpital de Moncton. Pour la statistique des hôpitaux voir le tableau 4. Le dernier rapport du sanatorium Jordan Memorial annonce qu'il a reçu un don d'environ \$100,000, à lui légué par feu madame Jordan.

#### 4.—Hôpitaux, etc., du Nouveau-Brunswick, en 1924.

Détails.	Hôpitaux de toutes sortes et maternités.	Sanatoria pour tuberculeux.	Asiles d'aliénés. <sup>4</sup>	Orphelinats, refuges, etc.
Nombre d'institutions.....	16	2	1	3
Nombre de malades et internés au com. de l'année....	121 <sup>1</sup>	—	703	183
Admissions et naissances.....	11,830	313	190	114
Sorties, etc.....	10,378	318	85	105
Nombre de malades et internés à la fin de l'année.....	356	162	736	192
Personnel—Médecins.....	144	5	—	7
Infirmières.....	278	26	—	29
Recettes—Subventions du gouvernement..... \$	53,104	66,623	—	16,081
Contributions, etc..... \$	261,380	83,905	29,534	6,920
Total <sup>2</sup> ..... \$	373,139	153,931	99,079	46,690
Dépenses—Appointements et salaires..... \$	177,514	75,167	50,865	11,925
Bâtiments et aménagement..... \$	78,069	8,196	26,030	5,971
Total <sup>3</sup> ..... \$	551,201	198,942	196,328	53,192

<sup>1</sup> Chiffre incertain.   <sup>2</sup> Embrasse d'autres recettes.   <sup>3</sup> Englobe d'autres dépenses.   <sup>4</sup> Année terminée le 31 oct. 1925.

#### 4.—Québec.

Le Bureau Provincial d'Hygiène, qui dépend de la Secrétairerie provinciale, exerce son autorité sur vingt districts d'hygiène, chacun d'eux dirigé par un inspecteur chargé de l'application de la loi sur l'hygiène publique. A cet effet, ces inspecteurs organisent les services municipaux, font des conférences, s'occupent d'investigations d'ordre médical et sanitaire. Outre ces officiers d'arrondissement, le Bureau possède une division administrative, une division de laboratoire, une division de l'hygiène dans les travaux publics, une division des maladies vénériennes et une division des statistiques démographiques. A l'heure actuelle, les activités du Bureau sont principalement tournées vers la prévention, au moyen de campagnes de propagande, des épidémies, de la tuberculose et des causes les plus fréquentes de la mortalité infantile. Dans ce but, le Bureau Provincial d'Hygiène a déjà établi dix-huit dispensaires antituberculeux et 70 cliniques infantiles, y compris les cliniques subventionnées. Un témoignage irréfutable de l'efficacité de son action est fourni par l'abaissement de la mortalité infantile, tombée de 131 par 1,000 naissances vivantes en 1923, à 118 en 1924 et 115 en 1925.

Pendant l'année 1925, 20,681 personnes se sont présentées dans les dix-huit dispensaires antituberculeux pour y être examinées; 32,908 consultations ont été